



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/55/SC.I/L.1
26 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-cinquième session

Genève, 15-26 septembre 2008

**PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ DE SESSION I AU CONSEIL
DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT SUR
SA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION**

Table des matières

COMITÉ DE SESSION I

Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur
des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010

Résumé du Président..... 2

COMITÉ DE SESSION I

Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010

Résumé du Président

1. Plusieurs orateurs ont souligné l'amélioration sensible des résultats économiques des PMA ces dernières années, comme l'indiquait le *Rapport 2008 sur les pays les moins avancés: croissance, pauvreté et modalité du partenariat pour le développement*. En cours de la période 2005-2007, les PMA en tant que groupe avaient atteint l'objectif de croissance de 7 % fixé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, grâce à une convergence de conditions favorables, dont de meilleures politiques nationales de développement, une hausse des prix à l'exportation des produits de base et un renforcement du partenariat avec la communauté internationale. En 2006, les exportations des PMA avaient atteint un niveau record, les flux d'APD vers ces pays avaient sensiblement augmenté et 16 d'entre eux avaient bénéficié d'un appréciable allègement de leur dette. Il en résultait que l'incidence de l'extrême pauvreté était passée d'un pic de 44 % en 1994 à 36 % en 2005.
2. On craignait toutefois qu'il ne soit difficile de soutenir à long terme de tels résultats économiques dans les PMA, car la croissance y restait fragile et non partagée. Ces inquiétudes tenaient principalement aux incertitudes qui assombrissaient l'horizon économique mondial, incertitudes qui avaient de graves répercussions sur les perspectives de croissance et de développement des PMA et sur la mise en œuvre du Programme d'action. Le niveau actuel des prix de l'énergie et des denrées alimentaires était un exemple concret des facteurs extérieurs défavorables qui risquaient de saper les résultats socioéconomiques des PMA importateurs de pétrole et importateurs nets de denrées alimentaires. En outre, même si l'incidence de l'extrême pauvreté dans les PMA diminuait, en moyenne les trois quarts de la population de ces pays restaient pauvres. Contrairement aux attentes, la croissance économique rapide enregistrée par les PMA depuis 2000 ne s'était accompagnée que d'une accélération marginale de la réduction de la pauvreté. Globalement, ces tendances impliquaient que des progrès assurés dans la voie de la réalisation des OMD étaient encore loin d'être une réalité dans ces pays.

3. Pour que les PMA progressent de façon concrète et soutenue vers la réalisation des objectifs internationaux, des mesures urgentes devaient être prises aux niveaux national et international. Au niveau national, les gouvernements des PMA devaient davantage faire preuve d'initiative et jouer un rôle de catalyseur pour stimuler les activités productives, notamment en créant des conditions encore plus propices à l'activité économique et commerciale et à l'investissement. Au niveau international, les donateurs devaient réorienter leurs priorités en mettant l'accent sur les secteurs productifs dans les PMA. D'autres mesures consisteraient à améliorer l'efficacité de l'aide grâce à un meilleur alignement, ce qui impliquait de modifier la structure et la mise en œuvre des partenariats pour le développement et de recourir davantage à des solutions endogènes face aux problèmes de développement. La CNUCED pouvait jouer un rôle de catalyseur en aidant les PMA à mettre en pratique de telles idées et à accroître l'efficacité de la gestion de l'aide.

4. La crise alimentaire actuelle avait révélé les grandes faiblesses structurelles et les vulnérabilités du secteur agricole dans les PMA. Ces dernières décennies, de nombreux PMA, auparavant exportateurs de denrées agricoles, étaient devenus importateurs, ce qui avait contribué à des difficultés chroniques de balance des paiements. Récemment, la crise alimentaire avait durement frappé les PMA, dont 21 étaient désormais en situation «d'insécurité alimentaire». Il était proposé que la CNUCED réexamine les causes du recul de la productivité agricole dans les PMA et explore des orientations novatrices pour revitaliser ce secteur d'une importance critique pour l'activité économique globale des PMA. Un renforcement durable de la productivité vivrière pouvait fondamentalement contribuer à la croissance, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté, dans ces pays. Une attention particulière devrait être accordée aux petits producteurs, qui constituaient l'un des groupes les plus vulnérables. Dans ce contexte, la CNUCED devrait étudier comment le système commercial international pourrait davantage contribuer à soutenir une telle approche. Il faudrait pleinement utiliser les flexibilités existantes. La CNUCED devrait réaliser des études sur ce thème et encourager un échange de connaissances et d'expériences entre les pays.

5. Il a été reconnu que l'actuel système d'octroi et de gestion de l'APD aux pays en développement était entaché d'inefficacités et de limites, telles que tout un éventail de conditionnalités qui pouvaient limiter l'appropriation nationale. Il a été suggéré que ces conditionnalités, généralement jugées inefficaces, soient abandonnées.

6. L'essentiel de l'APD allait à la consommation sociale, en particulier la santé, l'éducation et l'assainissement. Cette répartition de l'aide, certes importante, n'avait cependant pas permis de promouvoir une dynamique de production génératrice de ressources économiques qui auraient facilité les dépenses publiques devant être engagées par les gouvernements, indépendamment de l'aide extérieure. Une APD additionnelle était donc nécessaire pour soutenir ces dépenses. Les pays bénéficiaires – en particulier les PMA – poursuivaient des stratégies pour la réalisation des OMD reposant en grande partie sur un accroissement de l'aide plutôt que sur l'expansion de leurs ressources intérieures sur la base d'une infrastructure économique et productive résiliente.

7. Les gouvernements des pays les plus dépendants de l'aide s'étaient au fil des ans spécialisés dans la recherche et la gestion de l'aide, en partie à cause des complexités des mécanismes d'octroi de cette aide. Cette spécialisation les avait empêchés de développer les capacités techniques, politiques, financières et gestionnaires nécessaires pour se doter d'une stratégie de développement indépendante et pour concevoir et mettre en œuvre leurs propres orientations. Cela avait freiné le développement des capacités humaines endogènes. L'actuel système d'aide avait ainsi tendance à renforcer la dépendance à l'égard de l'aide et donc à perpétuer des relations extrêmement asymétriques entre donateurs et bénéficiaires. Plusieurs orateurs ont noté que de nouveaux pays donateurs étaient apparus récemment, en particulier des pays en développement à revenu intermédiaire et des pays exportateurs de ressources naturelles ayant accumulé de vastes réserves en devises. Cela avait engendré une nouvelle architecture de l'aide, avec ses propres perspectives et enjeux.

8. L'attention a été attirée sur les résultats du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, organisé à Accra en septembre 2008, où avaient été examinés les progrès accomplis par les PMA par rapport aux objectifs fixés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les points ci-après ont été relevés:

a) Capacité et appropriation allaient de pair – une capacité renforcée était nécessaire pour que tous les acteurs puissent dialoguer et interagir – et il était nécessaire de promouvoir les connaissances endogènes;

- b) Les conditionnalités ne fonctionnaient pas comme les donateurs le souhaitaient, et pouvaient compromettre «l'appropriation de l'aide» par les pays. Parmi les conditions de base figuraient le respect des droits de l'homme et les droits des femmes;
- c) Il fallait plus de responsabilité et plus de transparence en termes d'information et de prévisibilité de l'aide. Les parlements et les autorités locales avaient un rôle essentiel à jouer dans l'élargissement et le renforcement de l'appropriation nationale;
- d) La coopération Sud-Sud et la coopération trilatérale pouvaient contribuer à une plus grande efficacité, en particulier pour ce qui était du développement des capacités;
- e) L'appropriation par les PMA du processus, à travers leurs programmes nationaux de développement ou leurs politiques de gestion de l'aide, était essentielle.

9. Il a été suggéré que la communauté internationale travaille de façon plus cohérente à améliorer l'efficacité de l'aide. On a souligné à cet égard l'importance de la pression internationale pour faire avancer les choses. Les pays en développement se sont félicités des engagements pris par les donateurs de promouvoir une large appropriation démocratique de la gestion de l'aide et de s'employer à continuer de délier l'aide.

10. Tandis qu'un large consensus se dégagait sur la nécessité de rendre l'aide plus efficace, plusieurs orateurs ont mis en doute sa véritable utilité pour les PMA. Les faits montraient que l'aide pouvait contribuer à réduire la pauvreté si elle était utilisée pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures, mettre en place des capacités productives et promouvoir la diversification de l'économie. Le danger était qu'elle risquait de perpétuer une dépendance malsaine à l'égard des donateurs, ainsi que des relations inégales en matière de partenariat pour le développement. Une plus grande efficacité de l'aide dépendait autant de la qualité et de l'orientation que de la quantité.

11. Il a été noté que pour assurer une croissance partagée, l'État devait jouer un rôle dynamique et catalyseur, en créant un environnement propice à l'investissement, à la croissance et à la diversification. Dans la plupart des PMA, cela nécessiterait davantage d'investissements publics, qui pourraient être utilisés pour attirer les investissements privés, ainsi que des mesures budgétaires stratégiques. Il a été souligné que les récentes modalités de gestion de l'aide avaient

trop souvent encouragé un affaiblissement des structures étatiques incompatible avec la conduite d'une action déterminée.

12. L'amélioration des politiques de gestion de l'aide devrait passer par une meilleure utilisation de l'aide considérée, non pas simplement comme une mesure d'urgence ou un acte de charité, mais comme un outil de développement. L'aide devrait donc être gérée avec aussi en ligne de mire le financement du développement des infrastructures et la mise en place de capacités judiciaires et administratives dans les secteurs clefs de la gestion publique. Dans de nombreux PMA où les exportations de produits de base assuraient la dynamique initiale de croissance, l'aide pouvait servir à renforcer les capacités étatiques de traiter avec les sociétés transnationales, au moyen par exemple de codes fiscaux plus équitables – en particulier dans les industries à forte intensité de ressources – qui contribueraient à faciliter à leur tour la formation de capital et la mobilisation de ressources pour le développement.

13. Actuellement, le système d'aide n'était pas efficace. Un quart seulement de tous les versements d'aide allait à des activités du secteur productif, car les donateurs s'intéressaient surtout aux questions sociales. De plus, un grand pourcentage des flux d'aide court-circuitait complètement les procédures budgétaires nationales. Il fallait réharmoniser les intérêts des donateurs et ceux des bénéficiaires pour éviter une faible appropriation nationale. Il a été proposé de replacer la question des OMD dans le contexte d'une transformation économique passant par le développement des capacités productives intérieures, en vue d'éliminer la dépendance à l'égard de l'aide.

14. Il a été demandé que les recommandations figurant dans le *Rapport 2008 sur les pays les moins avancés: croissance, pauvreté et modalité du partenariat pour le développement* concernant la conception des politiques et stratégies de développement, ainsi que les modalités du partenariat pour le développement, soient soumises à l'examen de toutes les organisations internationales et institutions multilatérales participant à la mise en œuvre de stratégies pour la réalisation des OMD.
